

ADDENDUM (février 2022)

Politique de confidentialité du Club de soccer Mont-Royal Outremont

En conformité à la Loi sur la Protection des renseignements personnels et la réforme de la législation québécoise en matière de **protection des renseignements personnels** qui entrera en vigueur cette année, le Club de soccer Mont-Royal Outremont (CS MRO ou Club) développe ce projet de politique pour une gouvernance et une gestion sérieuses de la protection de la vie privée, qui inclut :

- La nomination d'une [personne responsable](#) de la protection des renseignements personnels (à confirmer lors d'un prochain conseil d'administration (entre février et avril 2022));
- La [déclaration d'incidents de confidentialité](#) impliquant un renseignement personnel présentant un risque de préjudice sérieux,

Les objectifs de la politique visent à :

- **Améliorer la confiance** de nos membres (actuels et potentiels) envers notre Club;
- **Répondre** aux attentes de nos clients et développer un avantage concurrentiel;
- **Être à l'écoute** des préoccupations de nos employés à l'égard de leurs renseignements;
- **Réduire les risques** d'un incident de confidentialité, ses conséquences pour les personnes et ses impacts pour notre corporation;
- **Répondre à nos obligations légales** et limiter les risques de manquement (sanctions administratives pécuniaires et infractions pénales);
- Être une **entreprise citoyenne exemplaire**,

Le CS MRO s'engage à garder les renseignements personnels de ses membres exacts, confidentiels, sécuritaires et privés. Cette politique de confidentialité a été conçue pour informer les joueurs, les entraîneurs, les gérants, les arbitres, les bénévoles et les parents de notre engagement vis-à-vis notre obligation de respecter l'esprit et les modalités de la [Loi concernant la protection des renseignements personnels dans le secteur privé](#) et la loi fédérale sur [la protection des renseignements personnels et les documents électroniques \(LPRPDE\)](#).

Cette politique de confidentialité décrit les principes que le CS MRO utilisera pour protéger les renseignements personnels en sa possession. La politique examine les raisons pour lesquelles ces renseignements sont recueillis, comment ils sont utilisés, comment leur confidentialité est protégée et décrit les droits des membres à l'égard de ces renseignements.

PRINCIPES DE PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

1. Responsabilité

Le Club est responsable de la protection de tous les renseignements personnels en sa possession ou sous son contrôle.

2. Détermination des fins de la collecte des renseignements

Les renseignements personnels que le CS MRO recueille auprès d'un membre qui désire s'affilier au Club en tant que joueur.euse incluent :

- a) Nom, date de naissance et sexe du membre
- b) Adresse, numéro de téléphone et adresse e-mail du membre ou les parents/tuteurs du membre, le cas échéant.
- c) Numéro de carte d'assurance-maladie (RAMQ) ou autre document de confirmation de l'identité
- d) [Formulaire médicale](#)
- e) [Permission pour photo et vidéo](#)

page suivante

Le seul but de la collecte de ces renseignements est d'inscrire, affilier et valider le ou la participant.e afin qu'il puisse être admissible, conformément aux exigences des instances que sont l'Association régionale du Lac Saint-Louis et Soccer Québec et se prévaloir des services de soccer fournis par le CS MRO.

Il est également prévu que le personnel technique du CS MRO collecte des données anthropométriques, telles que la taille et le poids des athlètes. Ces informations ne sont recueillies que pour accompagner le développement holistique des athlètes, en particulier dans leur progression physique. À moyen terme, cela permettra à nos experts de moduler les charges d'entraînement lors des périodes clés, telles que la puberté. De même, nous pourrions améliorer l'individualisation en entreprenant des innovations telles que le "bio-banding".

Les renseignements personnels que le Club recueille auprès des membres qui désirent s'y affilier en tant que membre du personnel d'équipe ou bénévole ou arbitre incluent :

- a) Nom, date de naissance et sexe du membre
- b) Adresse, numéro de téléphone et adresse e-mail du membre
- c) Numéro de carte d'assurance-maladie et photocopie de la carte d'assurance-maladie (RAMQ)
- d) Photocopie du permis de conduire
- e) Informations du compte bancaire, le cas échéant

Le seul but de la collecte de ces renseignements est d'affilier et de valider le membre et de fournir les renseignements nécessaires aux fins de vérification des antécédents judiciaires. Le cas échéant, les informations bancaires sont collectées pour un membre qui sera rémunéré par le Club.

3. Consentement

Lorsqu'un membre décide de s'affilier au CS MRO, il donne son consentement pour fournir les renseignements décrits au point 2 ci-haut. Le Club utilise l'information pour traiter l'inscription, l'affiliation et la validation du membre. Le CS MRO utilisera aussi ces informations pour communiquer avec le membre tout au long de la saison, soit par courriel, par téléphone, la poste et/ou toutes autres plateformes de communication officielles. De plus, nous enverrons des mises à jour générales par courriel sur les événements, les programmes, les avis de réunion, les fermetures de terrains et d'autres renseignements pertinents.

4. Limite de la collecte

Le CS MRO limite la quantité et le type de renseignements personnels qu'il recueille à ce qui est strictement nécessaire aux fins décrites au point 2 ci-haut.

5. Limite de l'utilisation, de la communication et de la conservation

Le CS MRO utilisera les renseignements personnels aux fins pour lesquelles ils ont été recueillis comme indiqué au point 2 ci-haut et ces renseignements sont conservés dans la base de données définies par Soccer Québec (Spordle / PTS Registrariat). Les renseignements personnels dans la base de données sont visibles par le CS MRO, l'Association régionale du Lac Saint-Louis, Soccer Québec et le fournisseur de la base de données. Le Club est tenu de fournir sa liste de membres aux partenaires municipaux (arrondissement Outremont et Ville de Mont-Royal) afin de se conformer aux exigences de ceux-ci. Les renseignements fournis à l'arrondissement comprennent le nom, la date de naissance, le sexe et l'adresse du membre. Ces informations ne sont plus accessibles au CS MRO lorsque le membre s'affilie à un autre club de soccer.

6. Exactitude

Tous les renseignements personnels seront tenus aussi précis, complets et à jour que possible, étant donné que les changements dans les renseignements personnels peuvent ne pas être communiqués en temps opportun par le membre au Club. L'exactitude de l'information est vérifiée automatiquement lorsqu'un membre renouvelle son affiliation; ce renouvellement étant à la discrétion du membre. Les membres peuvent demander la modification des informations afin d'en maintenir l'exactitude.

7. Mesures de sécurité

Dans l'exécution de ses responsabilités en matière de confidentialité des renseignements personnels, le CS MRO utilise un certain nombre de mesures de protection, adaptées à la sensibilité des renseignements, pour protéger les renseignements personnels contre la perte ou le vol, ainsi que l'accès non autorisé, la divulgation, la copie, l'utilisation ou la modification. Ces garanties comprendront des mesures physiques, des mesures organisationnelles et technologiques, par exemple des classeurs verrouillés, un accès restreint aux fichiers et l'accès approprié à la base de données, le limitant aux tâches que l'utilisateur doit effectuer.

8. Transparence

Le CS MRO mettra cette politique en matière de protection des renseignements personnels à la disposition de tous ses membres, via son site web.

9. Accès aux renseignements personnels

Tout membre du CS MRO peut avoir accès aux informations personnelles le ou la concernant qui sont en la possession du Club. Tout membre peut demander que ses renseignements personnels soient modifiés à des fins d'exactitude et d'exhaustivité. Les membres peuvent faire leurs demandes directement au Club par :

Téléphone : 514-495-7473, par courriel : info@csmro.ca ou par écrit à :

CS MRO

999 ave McEachran, bureau 133

Outremont, Québec

H2V 3E6

10. Possibilité de porter plainte à l'égard du non-respect des principes

Tout membre du CS MRO peut contester la conformité à cette politique de confidentialité en communiquant directement via l'adresse de plaintes : plaintes@csmro.ca. Le comité des plaintes enquêtera et répondra à celles-ci et aux questions des membres. Les membres de ce comité sont le président, le vice-président, la secrétaire, la trésorière de même que le directeur général.

Contact

Si vous avez des questions au sujet de notre politique de confidentialité, veuillez communiquer avec la direction générale par courriel : dg@csmro.ca.